

Date de la visite :

.....
A confirmer au préalable par téléphone
au 01 34 83 67 30

Il s'agit d'un cadeau, la date sera précisée par le bénéficiaire.

Coordonnées de la personne achetant cette animation pour l'offrir :

@

Tel.

Le temps d'une demi-journée, l'Espace Rambouillet vous propose de vivre sur le terrain, avec un forestier chevronné, plusieurs expériences illustrant ses tâches quotidiennes suivant les grands principes : la forêt protège, avec la visite de milieux fragiles et riches en biodiversité, comme les mares ; la forêt produit, avec la visite d'un chantier d'exploitation, la mesure du volume (cubage) d'arbres abattus ou le suivi d'un martelage ; la forêt accueille, avec la visite de l'Espace Rambouillet et la présentation de la démarche pédagogique et des supports.

Conditions :

- Accessible sur réservation pour les adultes et enfants à partir de 6 ans (un mineur doit obligatoirement être accompagné d'un adulte).
- Une prestation par jour.
- Tarif : 130 € pour une personne, 180 € pour deux personnes, 250€ pour une famille (jusqu'à 5 personnes, à partir de 6 ans) comprenant l'entrée à l'Espace Rambouillet.
- Règlement intégral au moment de la réservation.

Participants(s) (5 personnes maximum)

Une personne (130 €) deux personne (180 €) Famille (250 €)

NOM : Prénom :

NOM : Prénom :

FAMILLE : Nombre :

Adresse :

Code postal et ville :

Téléphone (indispensable) :

Adresse mail :

Ci-joint, mon règlement de € à l'ordre du Régisseur de l'ONF.

Date :

Signature :

Bon de réservation à retourner
avec votre règlement à :
Espace Rambouillet
route du Coin du Bois
78120 Sonchamp



Espace Rambouillet

Conditions particulières de vente

1 Tarifs des prestations :

Les tarifs sont indiqués en Euros, toutes taxes comprises. Les tarifs d'entrées et de billetterie sont fermes et définitifs pour une année civile, exceptées les opérations de promotion datées. Les tarifs de restauration ou composition des menus sont susceptibles de subir des modifications en cours de saison.

Les tarifs de groupe s'appliquent à partir de 15 personnes payantes pour les entrées et la restauration ; à partir de 30 billets achetés pour la billetterie (tous types de billets confondus).

L'entrée ou le billet "Espace Rambouillet" comprend la visite libre de la Forêt Sauvage, de la Forêt des Cerfs, du sentier suspendu Odyssée Verte®, de la Forêt des Aigles et les présentations de rapaces en vol, selon le calendrier en vigueur.

2 Réservation, commande :

2.1 Visites familiales :

Les visites à caractère familial (dans la limite de 14 personnes maximum) de l'Espace Rambouillet et de l'Odyssée Verte®, dans le cadre des horaires d'ouverture en vigueur, ne nécessitent aucune réservation.

2.2 Groupes en Visite libre :

La réservation pour les groupes en visite libre n'est pas obligatoire. Elle est néanmoins fortement recommandée. En cas de forte affluence, l'Espace Rambouillet se réserve le droit de refuser l'entrée à tout ou partie du parc, aux groupes n'ayant pas réservé.

2.3 Prestations guidées et visite de l'Odyssée Verte® en groupe :

Les réservations de prestations guidées (visites guidées ou forfaits comportant une visite guidée) ou visites de l'Odyssée Verte® en groupe, doivent être faites impérativement par écrit (bon de réservation, courrier libre, fax ou e-mail) au moins 15 jours à l'avance, dans la limite des places disponibles. Les réservations non écrites dans ce délai ne sont pas prises en compte. Toute réservation doit mentionner obligatoirement, outre les coordonnées postales et téléphoniques du groupe en visite, la date de venue, l'effectif du groupe et les prestations souhaitées.

2.4 Restauration de groupe :

La commande des prestations de restauration de groupe (restauration ou forfaits comportant de la restauration) doit être faite impérativement par écrit par voie postale (bon de réservation, courrier libre) au moins 15 jours à l'avance, dans la limite des places disponibles, accompagnée obligatoirement d'un chèque d'acompte de 30 % du montant des prestations de restauration, ou bien du bon de commande émanant de l'organisme payeur dans le cas d'un règlement par mandat ou virement administratif. Les commandes sans acompte ni bon de commande de l'organisme payeur ne sont pas prises en compte. Toute commande doit mentionner obligatoirement, outre les coordonnées postales et téléphoniques du groupe en visite, la date de venue, l'effectif du groupe et les prestations souhaitées. Pour un même groupe, il est accepté un choix d'un menu maximum pour les adultes et d'un menu maximum pour les enfants.

2.5 Billetterie :

La commande de billetterie doit être faite par écrit par voie postale (bon de réservation, courrier libre) accompagnée obligatoirement du règlement intégral. Aucune commande de billets ne sera prise en compte sans règlement complet, y compris les frais de port. La commande de billets doit porter sur un minimum de 30 billets achetés (tous types de billets confondus).

3 Règlement des prestations :

3.1 Règlement immédiat :

Les prestations peuvent être réglées sur place par chèque bancaire ou postal, Carte Bleue, Visa, Eurocard Mastercard, chèques vacances ANCV ou bien en espèces. Conformément à la législation en vigueur, l'Espace Rambouillet se réserve toutefois le droit de refuser un paiement en espèces constitué de plus de 50 pièces de monnaie.

3.2 Règlement différé :

Les règlements différés sont acceptés uniquement pour les groupes, sur présentation et dépôt d'un bon de commande émanant de l'organisme payeur. A défaut, un devis signé par le client a également valeur de commande ferme et d'engagement pour l'organisme payeur.

4 Annulation - Modification :

4.1 Prestations guidées :

Les prestations guidées peuvent être annulées ou modifiées par écrit uniquement (courrier, fax ou e-mail). En cas de non présentation du groupe sans annulation préalable, la prestation guidée sera intégralement facturée.

4.2 Restauration de groupe :

Les prestations comportant de la restauration de groupe peuvent être annulées ou modifiées par écrit uniquement (courrier, fax ou e-mail). L'annulation de prestations comportant de la restauration entraîne des frais selon les conditions suivantes (les délais courent à dater de la réception de l'écrit par les services de l'Espace Rambouillet) :

- annulation au plus tard 15 jours avant la date de la prestation : aucun frais ne sera retenu, l'acompte est retourné au client.

- annulation entre 15 jours et 5 jours avant la date de la prestation :

facturation au client de frais d'annulation à hauteur de 30 % du montant de la prestation.

- annulation entre 5 jours et 48 heures avant la date de la prestation :

facturation au client de frais d'annulation à hauteur de 50 % du montant de la prestation.

- annulation moins de 48 heures avant la prestation ou non présentation du groupe, facturation au client de frais d'annulation à hauteur de 100 % du montant de la prestation.

Toute modification du nombre de repas commandé doit intervenir par écrit (courrier, fax ou e-mail) au plus tard 48 heures avant la prestation.

Dans le cas contraire, tout repas non décommandé sera intégralement facturé au client et le service de tout repas supplémentaire ne pourra être garanti par l'Espace Rambouillet.

5 Respect des horaires :

L'horaire défini avec le service réservation pour certaines prestations (visites guidées, visite de l'Odyssée Verte®, restauration) doit impérativement être respecté par le groupe. En cas de retard, l'Espace Rambouillet se réserve le droit de reporter ou d'annuler la prestation afin de ne pas retarder les horaires de prestations d'autres groupes. En cas d'annulation pour non respect des horaires, le client ne pourra alors prétendre à aucun remboursement, même partiel, ni report.

6 Force majeure :

En cas de force majeure et pour des raisons de sécurité, l'Espace Rambouillet se réserve le droit de faire évacuer ou bien de fermer ses espaces d'accueil au public et ainsi d'annuler toute réservation. Peuvent constituer cas de force majeure, sans que cette liste soit exhaustive : catastrophes naturelles, fortes intempéries, températures extrêmes, dégâts matériels, dégâts des eaux, accès au site coupé, grèves, manifestations, dispositions exceptionnelles mises en place par les pouvoirs publics.

Dans une telle situation, aucune indemnisation ne sera due de part et d'autre. L'Espace Rambouillet proposera néanmoins des dates de report de visite en accord avec le client.

7 Conditions météorologiques défavorables :

Lors de conditions météorologiques défavorables (notamment pluie intermittente ou continue) ne justifiant pas la fermeture de l'Espace Rambouillet comme spécifiée aux termes de l'article 6 "Force majeure" des présentes conditions particulières de vente, le client reste seul responsable de la décision de maintenir sa visite. Une fois entré dans l'enceinte de l'Espace Rambouillet, le client ne pourra prétendre à aucun remboursement, même partiel, ni report de sa venue, s'il décide de lui-même d'interrompre sa visite.

De même, le client ne pourra prétendre à aucun remboursement, même partiel, ni report de sa venue dans le cas où les conditions météorologiques auraient entraîné à l'annulation d'une ou plusieurs présentations de rapaces en vol durant sa visite.

8 Responsabilité :

Les Responsabilités de l'Espace Rambouillet et de l'ONF ne peuvent être engagées en cas de perte ou détérioration de biens, matériels ou véhicules appartenant aux visiteurs.

Les visiteurs s'engagent à suivre et respecter les consignes de sécurité données par le personnel de l'Espace Rambouillet et les consignes du règlement intérieur affiché dans l'enceinte de l'Espace Rambouillet.

9 Réclamations :

Toute réclamation doit être formulée dans les plus brefs délais, avec tous les détails ou preuves utiles, afin qu'une réponse adaptée soit recherchée :

- sur place, le jour de la visite suscitant la réclamation, en demandant le formulaire prévu auprès du personnel d'accueil ;

- ou bien par courrier, dans un délai de 30 jours suivant la date de la visite suscitant la réclamation.

10 Litiges :

Les présentes conditions particulières de vente sont soumises au droit français. Tout litige quant à leur application ou interprétation, n'ayant pu trouver une solution à l'amiable, relève du tribunal de Versailles.